

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

protection Question écrite n° 89762

## Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les conclusions des états généraux de l'enfance fragilisée qui ont été présentées le 16 juin 2010. Lancés le 16 février 2010, les états généraux ont permis aux plus éminents spécialistes de l'enfance fragilisées de débattre et d'élaborer des solutions souvent pertinentes en matière de maltraitance. Afin d'améliorer la prévention et le soutien à la parentalité, il a été décidé de « créer un numéro téléphonique unique pour les parents ». Il souhaite donc qu'il lui précise dans quels délais il entend mettre en oeuvre cette recommandation.

## Données clés

Auteur: M. Patrick Lebreton

Circonscription: Réunion (4e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 89762

Rubrique: Enfants

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 5 octobre 2010, page 10725 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)